

Licence professionnel

Par Emma23, le 16/11/2018 à 09:18

Bonjour, actuellement en licence 2 de droit, j'envisage la licence professionnel notariat. Mais, j'ai un peur étant donner que c'est une licence professionnel très cibler, qu'à l'avenir, il n'y ai pas de travail. En effet, les assistances coutent cher aux notaires et donc il y en a de moins en moins. Sauf cas exceptionnel ou le stage te propose un contrat. Mais il vaut mieux se préparer au pire. J'ai peur de me retrouver sans issue car la licence pro est specifique au notariat et qu'il n'y ai pas de voie de secours pour pouvoir rebondir sur un autre diplôme (sachant que je ne vise pas le master) ou sur un autre métier.

Si vous pouvez me donner vos conseils ou si vous vous êtes retrouver dans cette situation (peu importe la licence pro). Je suis preneuse pour d'autres idées de licence professionnel (je n'ai pas d'idée fixe encore) dans le domaine du droit. Mais il me semble qu'il y en a peu et j'ai peur de devoir me réorienter et avoir fait 2 ans de fac pour « rien »

Par Camille, le 16/11/2018 à 09:47

Bonjour,

Une chose est au moins certaine, dans le domaine du notariat, il est impératif de maîtriser parfaitement le français : orthographe, grammaire, syntaxe, etc. [smile17]

Par Emma23, le 16/11/2018 à 10:01

Oui merci, je sais bien et j'y travaille ne vous inquiétez pas pour ça mais la n'était pas ma question. Je voudrais des témoignages/avis utiles

Par Lorella, le 16/11/2018 à 10:37

Bonjour Emma

Pour suivre une licence pro, il faut trouver une étude notariale pour faire le stage. En faisant vos recherches, vous allez déjà pouvoir découvrir les possibilités d'insertion professionnelle avec cette formation.

D'après mes recherches, après cette licence pro, si vous voulez poursuivre vos études, vous pouvez postulez pour le DIMN (formation en alternance d'une année).

http://www.chambre-bouches-du-rhone.notaires.fr/fr/formation-emploi/test31.html

Voir aussi la bourse de l'emploi du notariat http://www.bourse-emplois-notaires.fr/be/accueil/accueil.htm

Si après cette formation, le secteur notarial ne vous plait pas, vous pouvez vous diriger vers d'autres secteurs qui apprécient les connaissances notariales (immobilier, banque, assurances).

Par Camille, le 16/11/2018 à 10:51

Re,

Si vous envisagez un stage, vous allez vite vous rendre compte de l'urgence. Parce que, y a encore du boulot...

[smile25]